

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 27 (1882)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXVII^e Année.

N° 12.

15 Décembre 1882

Exposé sommaire de la tactique des feux d'infanterie étagés avec hausses conjuguées.

Voilà une dizaine d'années que le public militaire s'occupe de l'importante question des feux à grande distance ; il s'est écrit là-dessus des monceaux de volumes, brochures et articles de journaux ; dans toutes les armées d'Europe on a fait quelque chose en faveur de cette nouvelle tactique. Est-ce à dire que chez nous, notre cadre d'officiers soit bien au courant de la question ? Pour ceux qui habitent les villes où se trouve une société d'officiers, qui ont le temps et les moyens de lire les ouvrages et journaux militaires ; pour ceux aussi qui, depuis quelques années, ont suivi une école de tir, nous croyons pouvoir répondre affirmativement ; mais, pour la grande masse, nous ne pouvons le faire. Et, tous ceux qui ont entendu parler de la chose ou en ont lu quelques bribes, l'ont-ils bien comprise ? Se sont-ils rendu compte d'emblée de l'idée première, de la base fondamentale sur laquelle repose cette méthode ? Ont-ils bien compris la différence qui existe entre le tir de précision, soit individuel, soit par salves, et le tir aux grandes portées ? Ont-ils bien saisi l'application que l'on peut faire et doit faire de ce genre de tir à la configuration du terrain que l'on a devant soi ?

Nous le voudrions ; mais malgré cet optimisme, nous croyons bien faire en reprenant à nouveau cette question sous un autre jour et sans entrer dans les chiffres et les détails techniques, ce qui, du reste, serait au-dessus de nos forces.

Tout le monde connaît le point de départ de la méthode des feux étagés ; c'est de profiter de toute la puissance de l'arme que l'on a entre les mains ; par conséquent de faire à son adversaire le plus de mal possible du plus loin que l'on peut, en tant que la dépense de cartouches que l'on aura faite soit compensée par les résultats obtenus.

Quant à la différence qui existe entre ce tir et le tir de précision soit individuel, soit par salves jusqu'à 4 ou 500 mètres, nous pouvons, sans faire un trop grand écart, la comparer à celle qui existe entre un tir d'artillerie à démonter ou à battre en brè-